

REZE EN TRANSITION LES ELU.E.S ECOLOGISTES

BILAN DE MANDAT

2014 ► 2020



6 ANS D' ACTIONS POUR UNE VILLE EN TRANSITION

Depuis 2014, les élu.e.s écologistes agissent pour la ville de Rezé. A quelques mois des prochaines élections municipales, nous souhaitons revenir sur les réalisations des six dernières années et vous présenter les projets phares mis en œuvre.

Des évènements clés ont marqué le mandat :

- L'élaboration de la Fabrique rezéenne, l'agenda 21 de la Ville, comportant 30 actions à lancer à Rezé pour faciliter les transitions écologique et sociétales ;
- L'abandon du projet d'aéroport sur le site de Notre Dame Des Landes et l'annonce du réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique, impactant directement la vie des rezéen.ne.s et la politique de la Ville ;
- Les résultats aux élections européennes, où le vote écologiste est arrivé largement en tête à Rezé, avec presque 25 %, donnant ainsi plus de poids à nos idées et nos actions.

Nos actions furent orientées vers la transition écologique et solidaire, la ville nature, le développement du quartier Château, la solidarité internationale et la promotion de l'égalité femmes – hommes, pour faire de Rezé une ville où chacun.e a sa place, et où il fait bon vivre.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant de l'histoire. Le réchauffement climatique et la course en avant liée aux intérêts ultra-libéraux réduisent les chances de survie de l'humanité. Il nous appartient d'imaginer un avenir intégrant des résultats visibles de la lutte contre le réchauffement climatique, et de proposer des politiques permettant de tenir l'objectif de 1,5°C, comme la limitation du trafic aérien sur l'aéroport de Nantes Atlantique. Face aux périls potentiels à venir, nous devons permettre des conditions de vie dignes pour tou.te.s sur notre territoire, et être solidaires de tous les êtres humains, notamment en prévoyant l'accueil des réfugiés climatiques.

Nous sommes habités par la volonté de faire de Rezé un exemple de ville en transition, par des actes réels, par des décisions courageuses, pour prendre toute notre part à la sauvegarde de la planète, pour une prévention en matière de santé environnementale mais aussi pour une écologie sociale. Notre bilan de mandat, nous souhaitons le partager avec vous, rezéenn.e.s, qui êtes acteurs et actrices du territoire, et le soumettre au débat pour construire ensemble le futur de notre ville.

Les élu.es écologistes de la Ville de Rezé,

Colette Reclus, Marie-Isabelle Yapo, et Nadège De Almeida

SOMMAIRE

Edito	2
Vos élues	4
Rezé, Ville Nature	5
Rezé, Ville en transition	7
Rezé solidaire	11
Egalité femmes – hommes	13
Nous contacter	15



De gauche à droite : Nadège De Almeida, Marie-Isabelle Yapo et, Colette Reclus
Crédit photo : groupe des élues écologistes de Rezé, novembre 2019

COLETTE RECLUS

Adjointe au Maire déléguée sur :

- les quartiers Blordière - Pont rousseau : élue de proximité assurant l'interface entre les services et les citoyens, en tant qu'accompagnatrice et « facilitatrice » de projets pour promouvoir une politique qui donne envie.
- La **démocratie participative** et l'instance comité grand quartier.
- La **politique de la ville nature**, les actions en matière d'espace verts ou aménagés et de la préservation de la biodiversité.
- La **stratégie municipale du développement durable**, et la politique d'animation de la maison du développement durable.

MARIE-ISABELLE YAPO

Adjointe au maire et Référente pour :

- Le quartier du Château ;
- Le suivi des relations avec le Sénégal et le Sahara occidental ;
- Le suivi des dossiers pour la sédentarisation des MENS et l'accueil des migrants.

NADEGE DE ALMEIDA

Conseillère municipale. Elle a intégré le groupe écologiste en septembre 2019, et défend une écologie socialement juste.

Entre 2014 et 2019, Julien Bouron et Didier Quéraud ont également fait partie du groupe des élu.e.s écologistes de Rezé : Julien Bouron au titre de conseiller municipal, et subdélégué à la transition énergétique ; Didier Quéraud au titre de Conseiller métropolitain en charge de la voirie et des réseaux, et Référent du quartier Hôtel de Ville.

Durant les 6 ans du mandat, les élu.e.s écologistes se sont investis pour protéger et restaurer la biodiversité, s'inscrivant ainsi dans la stratégie de développement durable de la Ville, et faisant de Rezé une Ville engagée et pionnière, une Ville nature. Toutes les démarches engagées sont imprégnées de l'esprit de la permaculture. Colette Reclus, élue aux espaces verts, fût elle-même formée par l'association Permaculture 44.

C'EST FAIT !

Renforcement des corridors écologiques et de la trame verte et bleue

Durant son mandat, Colette Reclus a soutenu les projets visant à rénover ou ouvrir à la population de nouveaux espaces verts en améliorant l'interconnexion des espaces de respiration rezéens. Parallèlement, a été initié une démarche expérimentale innovante de mise en place d'un jardin collectif, le jardin des 3 moulins, et d'accompagnement d'initiatives citoyennes aux champs renaudins et au jardin des noues. Ces espaces sont précieux. Ce sont des réservoirs de nature qui étoffent et enrichissent la biodiversité du territoire, et permettent la continuité des corridors écologiques. En se reliant mutuellement par leurs extensions, ils offrent un accueil adapté à de nombreuses espèces végétales et animales. Les réflexions relatives à la *trame verte et bleue*, et aux corridors écologiques, ont été intégrées dans la gestion des espaces verts et des parcs : fauchage, choix d'espèces végétales locales, limitation des arrosages pour préserver la ressource en eau, écopaturage etc.

Création ou réaménagement de parcs et jardins

L'un des objectifs du mandat était de développer la nature en ville et de renforcer les liens entre les habitants. Dans cette optique, le projet du jardin des trois moulins fût lancé en 2016. Ce projet avait pour objectif de fédérer des collectifs d'habitants qui souhaitent jardiner ensemble et de proposer un accompagnement pédagogique via

l'association ECOS. Cette dimension éducative fût rendue possible grâce au mécénat de l'entreprise Nature et Aliments.



Jardin des 3 moulins

Des parcs et jardins furent créés ou réaménagés entre 2014 et 2020, par exemple le parc Paul Allain, le jardin Hubertine Auclert, le square de la volière, celui de la maison des îles et de la rue des frênes. Une démarche innovante de concertation avec les habitants en amont de tous ces projets a été initiée. Pour toutes les expériences de jardins collectifs, l'accompagnement vers une structuration associative, visant à l'autogestion, a été encouragé.

Jardiversité, nouveau jardin pédagogique

Soutenu par les élu.e.s écologistes, dont Colette Reclus, l'inauguration en 2016 du jardin pédagogique Jardiversité fût un moment fort du mandat. Il privilégie une éducation à l'éco-citoyenneté. Le Jardiversité est aujourd'hui un lieu ressource et de sensibilisation des habitants de Rezé. Ainsi, il permet la diffusion et la mise en œuvre de pratiques vertueuses de protection de la biodiversité sur le territoire par les habitants.

Le *jardin des essentielles*, deuxième étape des travaux engagés, complète ce projet, qui s'inscrit dans une dimension de service public des espaces verts.

Un évènement phare : les 48 h de l'agriculture urbaine

Afin de développer l'agriculture urbaine sur Rezé, les élus écologistes ont soutenu la mise en place à Rezé des 48 heures de l'agriculture urbaine en mai 2018 et 2019.

Cet évènement festif (manège à légume, présence d'animaux...) organisé dans le cadre très minéralisé du quartier du château s'est accompagné d'une dynamique organisée par des collectifs de jardiniers qui avaient ouvert leurs portes et organisé des circuits de visites.



Les animaux de la ferme s'invitent en ville

Lancement des permis de jardiner dans l'espace public

En 2018, les élu.e.s écologistes ont soutenu et accompagné la mise en place du permis de jardiner. Celui-ci permet aux habitants de jardiner sur l'espace public pour y planter des petits fruitiers ou y faire pousser des légumes ou des fleurs mellifères, sans pesticides ni engrais minéraux. L'objectif du permis de jardiner est de favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants en valorisant le végétal au cœur de la Ville.

Développement de l'éco-pâturage

L'éco-pâturage est une approche pédagogique de préservation de la biodiversité, qui s'inscrit dans la gestion différenciée des espaces verts mise en place par la Ville depuis 15 ans. Dans cette optique, des animaux ont été installés dans les prairies de Sèvre, et au Jardiversité.

PERSPECTIVES :

- Le végétal-préexistant, ou créé, doit être intégré systématiquement au sein des opérations de développement urbain, afin de contribuer à améliorer la qualité du cadre de vie.

- L'aménagement de la ville doit être pensé en lien avec Nantes métropole, en ayant pour objectif de préserver la biodiversité. Une expertise de la valorisation de la trame verte et bleue, à l'échelle de la ville, devrait être réalisée par un écologue.
- Augmenter le pouvoir d'agir de la maison du développement durable (DD) et du jardiversité, en augmentant les moyens humains et financiers, en élargissant les horaires d'ouverture au public, permettrait de développer des actions répondant à la demande du plus grand nombre et d'offrir une éducation au DD dès le plus jeune âge.
- La mise en place d'un bureau des projets favoriserait les initiatives de développement durable.
- Les coopérations avec les associations qui œuvrent dans le champ environnemental (Ecopôle, Bretagne vivante...), et les entreprises du territoire via leur service de Responsabilité sociale des entreprises (RSE), doivent être accentuées.
- Mise en place d'un agent référent DD dans chaque service municipal, et mise en réseaux sur la Ville.
- Le développement d'une charte ou d'un label « corridor écologique » à destination des habitants, et notamment des propriétaires privés situés dans ces corridors, permettrait de sensibiliser d'avantage encore les habitants à ces questions, et de favoriser les bonnes pratiques sur les terrains privés.



Jardin collectif de l'association La Cime

C'EST FAIT !

Contribution à la Fabrique rezéenne

Un important travail de préparation a été mené pour faire émerger la Fabrique rezéenne, sorte de 3^{ème} Agenda 21 co-construit par tous les rezéens, jeunes, entreprises, et citoyens. Les élu.e.s écologistes se sont fortement impliqués dans ce plan d'action et sont restés mobilisés jusqu'au bout du mandat pour s'assurer de sa bonne mise en œuvre : 27 actions sur 30 ont été menées à bien dans les domaines de la ville nature, des mobilités partagées, du voisinage, des énergies, des responsabilités sociétales.

Des commandes publiques plus responsables grâce à RESECO

Une centaine de collectivités, dont la Ville de Rezé, se sont regroupées dans un réseau afin de promouvoir la commande publique responsable. Au niveau de la ville, le projet fût porté par un élu écologiste, qui était par ailleurs président du réseau depuis 2016. Anciennement Réseau Grand Ouest, la mission de RESECO consiste à « animer une dynamique inter-régionale sur l'intégration de critères environnementaux, sociaux, éthiques et équitables dans la commande publique ». En croisant les regards politiques, techniques, juridiques, RESECO édite des documents par famille d'achats, qui sont unanimement loués par les utilisateurs. Grâce à cela, les collectivités peuvent intégrer des critères de développement durable dans leurs marchés publics.

Zéro produits chimiques dans la gestion de l'espace public

Depuis 2003, la Ville de Rezé a engagé une démarche volontariste de réduction des pesticides. Les élus écologistes ont poussé plus avant cette orientation dans le cadre de leur délégation espaces verts. En 2017, l'arrêt total de l'usage des pesticides dans les cimetières a mis un point final à cet usage et initié de nouvelles pratiques de gestion,

anticipant la loi Labbé. Le 27 juin 2019, Le conseil municipal de Rezé, à l'instar de plus de 50 collectivités locales en France, s'est joint à l'appel des coquelicots demandant l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. Il s'agit d'un enjeu de santé publique majeur, mais il en va également de la survie de nos agriculteurs, via la transition vers un modèle agricole plus vertueux, préservant l'avenir de la planète. L'arrêté anti-pesticide du conseil municipal de septembre 2019, soutenu par les écologistes, est l'aboutissement de cette démarche.



Fleurs poussant sans pesticides

Promotion d'un urbanisme respectueux des équilibres naturels

Les élu.e.s écologistes ont contribué aux travaux d'élaboration du nouveau PLUM à l'échelle de Rezé, promouvant une politique urbanistique respectueuse des équilibres naturels et le développement de l'agriculture urbaine. Ainsi, l'intégration d'un pourcentage de biotope dans tout projet d'urbanisme, la sanctuarisation des terres agricoles, les freins à la progression de l'imperméabilisation des sols, la protection des eaux souterraines sont désormais des impératifs liés à tous nouveaux projets urbains. En 2019, la Ville de Rezé a ainsi acquis des terrains destinés à la mise en place d'un projet d'agriculture urbaine.

Par ailleurs les élu.e.s écologistes ont influé sur la mise en place d'une nouvelle charte de l'habitat, favorisant l'émergence et

la prise en compte de la nature en ville. Cette charte est encore en cours d'élaboration. Elle se veut exemplaire pour les projets relevant du secteur public et, incitative en ce qui concerne les promoteurs privés.

Enfin, des diagnostics écologiques ont été intégrés dans certains projets d'urbanisme et de paysagisme : îlot Lamour-les Forges, future ZAC des Isles, etc.

Démocratie locale

Durant ce mandat, de nouvelles instances de démocratie locales ont vu le jour : comités grands quartiers, dialab, conférences citoyennes, concertation avec les habitants sur des projets urbains, etc. Les élu.e.s écologistes ont pris une part active dans la vie de ces instances, et la mise en place de nouveaux dispositifs, répondant aux attentes des habitants. Colette Reclus et Marie-Isabelle Yapo se sont beaucoup investies dans leurs délégations d'élues de quartier pour faire vivre la démocratie locale par un dialogue de proximité. Les tâches n'ont pas manqué, que ce soit pour accompagner la rénovation des rues Alsace lorraine et Félix Faure, mettre en place des lieux de convivialité favorisant l'appropriation de l'espace public par les habitants, organiser des actions « hors les murs » ou encore œuvrer pour l'attribution d'un budget participatif de 25 000 € par comité grand quartier.

Colette Reclus est notamment à l'origine des démarches de concertation autour de deux parcs, qui avaient pour objet de mieux connaître les besoins réels des habitants, afin de décider ensemble du réaménagement des espaces verts. La démarche du parc Haubertine Auclert est la plus aboutie de ces dernières années, les habitants du quartier ayant voté un scénario de réaménagement.

Ville apaisée & vitesse limitée à 30 km/h

Suite à une conférence citoyenne sur la question des circulations et de la sécurité, et à un travail de longue haleine fait avec Nantes Métropole, la Ville de Rezé a adopté une politique volontariste visant à apaiser la circulation. Pilotée par un élu écologiste durant le mandat, le dispositif de

généralisation des zones 30 est mis en œuvre au 13 novembre 2019. La vitesse de circulation va ainsi être limitée à 30 km/h dans les zones pavillonnaires et à 50 km/h sur les axes structurants. De plus, les priorités à droite seront généralisées à la place des panneaux Stop. Ces mesures présentent de nombreux avantages. Elles ouvrent notamment l'espace à de nouveaux usagers du vélo : celles et ceux qui se sentaient insécurisés, et celles et ceux qui pensaient gagner du temps en voiture.

Développement des modes de transports alternatifs et doux

Les élu.e.s écologistes ont été partie prenante pour initier de nouveaux modes de transport durables, et favoriser la pratique du vélo à Rezé. Ils se sont ainsi prononcés pour un plan vélo ambitieux à l'échelle de Nantes Métropole, lors de la signature du marché pour le développement et la gestion des services de locations et de stationnement vélos sur le territoire de Nantes Métropole en 2018.



Station de Bicloo devant la mairie de Rezé

Dossier aéroport Nantes-Atlantique

Dès l'origine du projet, les élu.e.s écologistes ont milité contre le transfert de l'aéroport Nantes-Atlantique à Notre Dame des Landes (NDDL), notamment en adhérant au collectif des élus doutant du projet d'aéroport (CEDEPA). Ils se sont mobilisés lors des manifestations, et se sont réjouis de l'abandon du projet, qui est une victoire pour le climat.

Lors du conseil municipal du 8 février 2019, les élu.e.s écologistes se sont prononcés en faveur de la fermeture nocturne de l'aéroport, et également pour l'extension de cette tranche horaire de fermeture entre 22h30 et minuit. S'ils sont favorables à un réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, ils estiment que le scénario dans lequel l'aéroport accueillerait 11,4 millions de passagers par an en 2040, contre 6 millions aujourd'hui, n'est pas compatible avec les objectifs de lutte contre le dérèglement climatique. Cette croissance annoncée serait même en contradiction avec nombre de vœux pris par les pouvoirs publics. Par ailleurs, un tel accroissement de la fréquentation de l'aéroport dégraderait l'environnement des habitants des communes environnantes. Ainsi, accepter cette unique hypothèse de travail, 11,4 millions de passagers, reviendrait à nier tous les progrès souhaités en matière de développement durable, et pire, à espérer que la situation continue de se dégrader !

Ainsi, les élu.e.s écologistes militent pour une limitation du trafic aérien sur cet aéroport, de six à sept millions de passager par an, et pour éviter un développement exponentiel du low-cost. Elles réclament également une indemnisation des habitants des communes environnantes à la hauteur des nuisances subies (nuisances sonores et retombées de particules ultrafines). Enfin, elles souhaitent que la gouvernance de l'aéroport soit repensée que pour représentants, acteurs publics et citoyens du territoire puissent prendre part au processus décisionnel, et que le projet final soit compatible avec la transition écologique.

Développement des énergies renouvelables (EnR)

En 2016, la Ville de Rezé a souscrit des contrats d'électricité 100 % renouvelable auprès d'Enercoop, fournisseur d'électricité coopératif. Le dossier était piloté par un élu écologiste. Les 27 compteurs comprennent des gymnases, des écoles, la médiathèque et l'hôtel de ville. Au total, cela représente 16 % des consommations électriques des bâtiments de la ville.

Par ailleurs, une chaufferie bois / gaz a été mise en service à l'automne 2014 à la Trocardière. Reliée à un réseau de chaleur, elle fonctionne toute l'année pour répondre aux besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire (ECS) des logements et des équipements publics du quartier Château. Cela représente 1 200 logements et 17 équipements publics. Ce réseau de chaleur est géré par une Association Foncière Urbaine Libre (AFUL), dont un ex élu écologiste de Rezé, était président de 2014 à 2016.

En associant les diverses sources d'énergie renouvelables utilisées par la municipalité, réseau de chaleur bois, électricité fournie par Enercoop, et installations solaires, la part des EnR à Rezé a atteint 23,4 % en 2018, ce qui est conforme aux exigences de la loi Grenelle qui fixe à 23 % la part d'EnR à atteindre pour 2020. C'est une belle avancée puisque, en début de mandat, la part d'EnR à Rezé était de 2,4 %.

PERSPECTIVES :

- La mise en œuvre du plan d'action de la fabrique rezéenne doit être poursuivie : covoiturage, agriculture urbaine, lutte contre le gaspillage alimentaire, développement de la présence des animaux dans la ville, travail sur le bien-être animal, etc.
- Les actions en faveur de la pratique du vélo à Rezé doivent être amplifiées : aménagements de nouveaux tronçons de voies cyclables, équipements, ajouts de nouvelles stations Bicloo, etc.
- Le covoiturage doit être favorisé au niveau local, par exemple en créant une « bourse au covoiturage »
- Le lancement d'une journée annuelle sans voiture en ville permettrait de promouvoir les modes de déplacement alternatifs.
- Viser le 100 % bio dans les cantines.

REZE, VILLE EN TRANSITION

- Favoriser la production locale, abolir les plastiques et le gaspillage alimentaire.
- Monter en puissance sur la santé environnementale, avec la création d'un observatoire de la qualité de l'air et de l'eau.
- Poursuivre les investissements dans les EnR.
- Lutter contre la précarité énergétique.
- Continuer à améliorer la qualité des bâtiments publics : plan solaire thermique (chaleur) et photovoltaïque (électricité).
- Aller une re-municipalisation des services publics (régie de l'eau, etc.)
- Créer un guichet unique pour la petite enfance, et favoriser l'ouverture de crèches.
- Multiplier les centres de quartiers totalement piétonniers, et des espaces de vie partagés favorisant la rencontre et la convivialité.
- Développer la démocratie locale pour tendre vers une gouvernance partagée, afin que les rezéen.ne.s soient au cœur des décisions politiques.
- Améliorer la communication sur l'action municipale, par exemple en diffusant en direct les conseils municipaux, et améliorer la transparence sur l'utilisation des deniers publics.



Pour les écologistes, développer la solidarité est essentiel. Ils ont la volonté ferme de permettre à tou.te.s une vie décente. Que ce soit dans les instances internes sur la solidarité à Rezé, au sein du centre communal d'action sociale (CCAS), ou à l'international, les élu.e.s écologistes ont été actifs.

Au cours de son mandat, Marie-Isabelle Yapo a porté sa délégation avec énergie, afin de faire aboutir différents projets, notamment de solidarité internationale : convention entre les communes de Ronkh et Rezé, envoi de jeune rezéen en SVI, etc. Elle a eu à cœur de mettre au service des citoyens son engagement, ses compétences et de faire avancer les dossiers en adéquation avec les valeurs qui la fondent : solidarité, éthique, et humanité. En associant la Ville de Rezé avec d'autres collectivités françaises dans le cadre de la coopération décentralisée, son objectif est de renforcer les liens entre le nord et le sud en développant les partenariats. Ses déplacements sur le terrain lui ont permis de prendre la mesure des efforts de solidarité à réaliser.

C'EST FAIT !

Aboutissement de projets d'accès à l'eau potable à Ronkh, Sénégal



Marie-Isabelle Yapo avec Jean Bombardieri, un chef de village et le comité de gestion de Thiagar, Sénégal

La Ville de Rezé, en partenariat avec la commune de Commercy qui assure l'expertise technique, l'agence de l'eau Loire Bretagne et Nantes Métropole, a mis en place de grands projets d'assainissement et d'accès à l'eau

potable dans la région de Ronkh, au Sénégal. Débuté en 2007, les projets se termineront en 2021. Les travaux déjà réalisés ont permis l'accès à l'eau potable pour 15 000 personnes et, in fine, 20 000 villageois devraient en bénéficier.

Démarrage du projet Typha à Ronkh, Sénégal

Le Typha est un roseau endémique invasif, apparu suite à la mise en service du barrage de Diama, qui pollue la vallée du fleuve Sénégal. Les communes de Rezé et Ronkh, soutenue par Nantes Métropole, mènent un projet de valorisation du typha, pour en faire un combustible et un matériau de construction, s'inscrivant dans le cadre des ODD. Cela favorisera l'accès à une énergie issue d'une biomasse renouvelable et contribuera au développement de bâtiments à faible impact environnemental. En effet, la plante en chaume pour les toits. Dans ce cadre, 20 apprentis ont déjà été formés par les chaumiers de l'association ThyPHAS d'Herbignac (44). L'objectif final est de créer une filière locale pour exporter et remplacer les tôles utilisées comme toiture habituellement. Le diagnostic de faisabilité du projet sera réalisé entre 2019 et 2020, par une jeune rezéenne, dans le cadre d'un volontariat de solidarité internationale (VSI).

Des chantiers solidaires au Sénégal pour les jeunes rezéens

Dans le cadre des coopérations municipales avec la commune de Ronkh, une dizaine de jeunes rezéens ont participé à la construction de l'extension du service de l'état civil à Ronkh en 2016, et d'une partie du mur de l'école primaire de Khor village en 2018. Durant la mission, les jeunes passent du temps au chantier mais découvrent surtout une culture différente de la leur, et un autre mode de vie, où les conditions climatiques et matérielles sont difficiles. En février 2020, des

jeunes partiront de nouveau, accompagnés par deux animateurs du service jeunesse.

Signature d'une charte « plan d'action migrants »

En décembre 2018, suite à l'occupation du square Daviais dans le centre de Nantes par près de 700 migrants, la Ville de Rezé signait une charte avec les associations Trajet, Diyen Latigé et Soutien aux Migrants Isolés de Rezé (SMIR), avec le soutien des élus écologistes. Aujourd'hui, une vingtaine de jeunes sont logés et accompagnés par l'association Trajet dans leur parcours en France.

Sahara occidental

Dans le cadre de la coopération avec le peuple sahraoui, la ville a reçu une délégation en juin 2019, menée par la gouverneure d'Aousserd Mariem Salek Hamda. Le maire s'est alors engagé à des actions en faveur de l'éducation, comme le financement de la rénovation de 4 écoles école, et d'équipements de santé. Cette coopération pourrait par la suite mener à l'accueil d'un.e jeune rezéenn.e en VSI. Des enfants des camps sahraouis sont par ailleurs accueillis à Rezé tous les ans, en partenariat avec l'association Enfants réfugiés du monde et l'ARPEJ Rezé.



Grace à la solidarité internationale, des enfants peuvent bénéficier d'une école, malgré les dures conditions de vie des camps.

PERSPECTIVES :

- Tendre vers un minimum social garanti.
- Poursuivre les constructions de logements sociaux et d'hébergements d'urgence pour les sans-abris, participatifs et de qualité, respectueux des enjeux environnementaux et des équilibres sociaux.
- Œuvrer pour que 1 % du budget métropolitain soit dédié à l'accueil des réfugiés climatiques.
- Les projets de coopération décentralisée articulés autour des Objectifs de Développement Durable (ODD) et partenariats avec l'Union Européenne, notamment au Sénégal, doivent être poursuivis, en construisant et en renforçant des consortiums, en actionnant tous les leviers de financement existants.
- Les initiatives ou projets de développement menés par des femmes de Ronkh, des camps sahraouis et / ou de jeunes gens nécessitent d'être encouragés et développés.
- La Ville de Rezé doit poursuivre son engagement politique pour le respect de l'application du droit international en Palestine et au Sahara occidental.
- Des projets d'éducation pourraient être mis en œuvre dans les camps de réfugiés à Tindouf, puis dans le secteur de la santé, notamment concernant la prévention des cancers féminins.
- La Ville de Rezé prendra part au Sommet Afrique-France qui se déroulera au 2ème semestre 2019 à Bordeaux, ainsi qu'au sommet de la ville durable, les 5 et 6 juin 2020.

EGALITE FEMMES - HOMMES

Pour les élu.e.s écologistes, l'égalité Femmes – Hommes et la lutte contre les violences sexiste sont des enjeux majeurs de démocratie locale, et un des piliers du développement durable. C'est pourquoi elles ont agi dans le sens d'une réponse politique coordonnée, renforçant les associations existantes, et intégrée au niveau municipal.

C'EST FAIT !

Adhésion à la *Charte européenne pour l'Égalité des Femmes et des Hommes dans la vie locale*

En février 2018, le conseil municipal de Rezé a délibéré et approuvé le lancement d'une démarche de promotion de l'égalité Femmes-Hommes sur le territoire. L'adhésion à la *Charte européenne pour l'Égalité des Femmes et des Hommes dans la vie locale* a été votée à cette occasion. Cette action marque l'engagement de la ville dans la durée, et son inscription dans une politique publique et un réseau d'acteurs à l'échelle européenne.



Crédit image : Pixabay

A l'occasion de ces journées, des événements sont organisés à Rezé chaque année, pour mettre en lumière les problématiques liées aux droits des femmes et valoriser la place des femmes dans la ville.

Plan d'actions pour l'égalité Femmes – Hommes

Suite à l'adhésion à la *Charte européenne pour l'Égalité des Femmes et des Hommes dans la vie locale*, la Ville de Rezé s'est engagée à avoir une approche de genre intégrée dans l'ensemble des politiques publiques, à mener une action concertée contre les violences faites aux femmes à l'échelle départementale, à être exemplaire sur la question de l'égalité F/H en tant qu'employeur et enfin, à mener des opérations de communication et de sensibilisation sur ce thème. A cette occasion, les élu.e.s écologistes ont rappelé que Les questions relatives à la place des femmes dans la ville sont récurrentes et doivent être réellement prises en compte dans une visée d'exemplarité. Elles ont également demandé la création d'un comité de suivi intégrant des femmes de la vie locale.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Enjeu essentiel de promotion de l'égalité des droits, la lutte contre les violences sexistes fût une des priorités du mandat. Ainsi, du 9 novembre au 1er décembre 2018, la Ville de Rezé a lancé l'évènement *Ne plus rien laissé passer*, et invité rezéennes et rezéens à se mobiliser autour de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, en amont du lancement de son plan d'actions. Cette démarche de la Ville s'est construite dans le renforcement du dialogue avec les acteurs du territoire tels que l'association Solidarité femmes, qui soutient et accompagne les femmes victimes de violences conjugales. De même, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) assure chaque jeudi matin une permanence à la Maison de la Justice et du Droit de Rezé.



Un Grenelle et des mesures fortes pour lutter contre les violences conjugales

Crédit image : gouvernement.fr

Par ailleurs, la Ville de Rezé participe au Grenelle de la lutte contre les violences conjugales, lancé le 3 septembre 2019 par le gouvernement. Dans ce cadre, la consultation ouverte aux partenaires et au public s'est tenue le 14 novembre pour construire des solutions concrètes ensemble.

Rendre les femmes visibles

Les Femmes illustres qui ont marqué l'Histoire de France sont peu à peu tombées dans l'oubli. La dénomination des noms de rues participe à rendre ces femmes visibles dans l'espace public. Les élus écologistes ont porté cette exigence tout au long du mandat ce qui a permis d'augmenter la part des noms de rue portant des noms de femmes. A l'occasion de son réaménagement, l'ex jardin du presbytère a été baptisé Hubertine Auclert. Il s'agit d'une écrivaine et militante féministe française qui s'est battue en faveur de l'éligibilité des femmes et de leur droit de vote.

PERSPECTIVES :

- La mise en œuvre de la *Charte européenne pour l'Égalité des Femmes et des Hommes dans la vie locale* doit être poursuivie et amplifiée.
- La ville de Rezé gagnerait à ce qu'une antenne du planning familiale soit mise en place localement.
- Les moyens humains et budgétaires de la Ville consacrés à l'égalité F/H doivent être augmentés. De même, les subventions pour les associations qui interviennent sur la prévention, et l'éducation au respect de l'égalité F/H, doivent être à la hauteur des enjeux et des besoins.
- La Ville de Rezé devra se joindre et renforcer l'expérience de Nantes, qui a ouvert Citad'elles, un centre post-traumatique, lieu unique sécurisé permettant l'accueil 24h/24h et la prise en compte de femmes victimes de violences.

ELUS.E.S ECOLOGISTES DE REZE

elusecologistesreze@gmail.com

<https://elusecologistesreze.eelv.fr/>

[@elusecoloreze](https://twitter.com/elusecoloreze)

[Élus Écologistes De Rezé](#)

